

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION DES AMIS BRANSONNIARDS
du mardi 21 mars 2017**

Ouverture

L'Assemblée est ouverte à 20h05 par la présidente de l'association, Mme Carole Victor. Elle remercie toutes les personnes présentes.

Lecture de l'ordre du jour :

La Présidente donne ensuite lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 18 mars 2016
3. Rapport de la Présidente
4. Présentation des comptes de l'exercice 2016/2017 et rapport des vérificateurs
5. Démission-Nominations
6. Manifestations 2017
7. Discussion et divers

Carole demande à l'Assemblée si elle l'accepte ou s'il y a des remarques ou modifications ?

Personne ne prend la parole. L'ordre du jour est accepté.

1. Contrôle des Présences

Une feuille circule afin que les personnes présentes indiquent leur coordonnées et leurs e-mails. Cette liste est annexée au présent PV.

La Présidente remercie chaleureusement Mme Jeanne-Andrée Volken, présidente du conseil général d'être présente à notre Assemblée.

La Présidente donne la liste des personnes excusées, soit :

- Mme Caroline Ançay , conseillère communale
- M Emmanuel Carron, conseiller communal
- M Stéphane Bessero, conseiller communal
- M Ludovic Malbois : membre du comité
- Mme Thérèse et Raymond In-Albon : membre
- Mme Denise Sienkiewicz : membre
- Mme Romaine Arlettaz : membre
- Mme Cathy Joris : membre
- Mme Michèle Bruchez : membre
- M Gérard Yanopoulos

PV de l'Assemblée générale du 21.03.2017

2. Approbation du Procès-Verbal de la dernière Assemblée :

Le PV de la dernière assemblée a été mis à disposition des personnes présentes ce soir et après lecture du PV par ces derniers, la Présidente demande à l'Assemblée s'il y a des remarques concernant ce dernier PV.

Personne ne prend la parole, ce PV peut donc être accepté tel quel.

3. Rapport de la Présidente

Comme chaque année, la présidente commence son rapport par des remerciements. « En mon nom et aux noms des membres du comité nous aimerions adresser nos remerciements » :

- Aux membres de l'association qui nous font confiance
- Aux autorités communales pour leur soutien, notamment Mme Volken présidente du conseil général, présente ce soir.
- A l'école de Branson, ses enseignants et ses élèves, pour le magnifique travail qu'ils accomplissent chaque année pour la décoration du village et la diffusion de nos flyers.
- A M. Maximin Gillioz, M. Pascal Darbellay, et tous les bénévoles qui nous ont aidé durant cette année, notamment pour le montage et démontage de la cantine lors de la Fête de l'Ecole
- A Mme Nicole Magnin pour l'atelier bricolage mis en place en novembre dernier pour la confection des mandalas qui décorent notre village et à toutes les personnes qui ont participé à cet atelier
- A Mme Barbara Dély et Yannick Bottini pour leur disponibilité lors des envois tous ménages de nos flyers
- Aux habitants de Branson et parfois d'ailleurs qui participent à nos manifestations
- A M. Dominique Delasoie pour avoir projeté sur la façade de sa maison durant le temps de l'avent les photos des enfants avec le père Noël (édition 2015 et 2016)
- Au père Noël (Gérard Yanopoulos) qui a fait rêver les enfants
- Aux membres du comité pour leur dynamisme et leur engagement
- Et enfin à tous ceux que j'aurais malencontreusement pu oublier dans cette énumération non exhaustive.

Suite à notre assemblée générale du 18 mars 2016 il était mentionné dans le point 7 « Discussions et divers », que nous devions écrire à la Commune pour le problème des horaires des cars postaux (qui ne correspondent pas aux horaires des écoliers du cycle d'orientation) ainsi que pour les divers problèmes d'éclairage inexistantes ou défectueuses. Suite à notre courrier, nous avons reçu une réponse de la Commune nous informant qu'elle transmettait à la Direction du C.O. et au service technique notre demande. J'ai donc reçu un e-mail de M. Michel Dorsaz, directeur du CO en date du 21.06 mentionnant que seuls les horaires du matin seraient changés afin que les élèves puissent prendre le bus pour se rendre au cycle (début des cours 7h50 et fin des cours 11h20).

Concernant les éclairages, nous remercions la Commune pour avoir fait poser une guirlande lumineuse sur la barrière du chemin de Toma. En ce qui concerne, la rue du Rhône, nous n'avons aucune nouvelle

PV de l'Assemblée générale du 21.03.2017

à ce jour. Nous profitons également pour remercier la Commune pour le joli bassin qu'ils ont posé aux Châtaigniers. Nous allons réécrire à la commune à ce sujet.

Concernant la fête des voisins qui a lieu au mois de mai, la tradition s'installe gentiment dans certains quartiers de Branson et nous ne pouvons qu'encourager de telles manifestations. Comme convenu lors de notre dernière AG, nous avons mentionné dans notre courrier, lors de l'envoi tous ménages des cotisations 2016, la date officielle de la Fête des Voisins. Des affiches ont notamment été placardées sur les affichoirs de notre village. Officiellement, elle aura lieu cette année le vendredi **19 mai 2017**.

Nous avons organisé en date du 17 juin 2016 **la fête de l'école**. Les enfants ont été vraiment heureux. C'était une belle manière de clore l'année scolaire. Le pic-nique qui a suivi a été très conviviale et les parents présents ont tous été enchantés. Anne avait organisé des jeux très sympas, Ludo a mis le feu sous la cantine avec le karaoké ! Carole a fait danser les plus motivés avec la Zumba. Nous avons tous partagé une excellente soirée. Nous avons décidé de changer son intitulé pour cette année : elle s'appellera dorénavant **La Fête de l'ÉTÉ** afin de toucher encore plus d'habitants avec ou sans enfants scolarisés à Branson ou non.

En date du 30 septembre, nous avons fait parvenir une pétition à la Commune signée par les habitants du sommet du village concernant le problème des places de parc et surtout la venue quotidienne de la police dès 6h00 le matin pour amender les véhicules mal garés.... Nous avons ainsi été convoqué à une séance le 23 novembre dernier. Il en résulte que la Commune fait son maximum pour trouver une solution à ce problème de parking.....Dominique Delasoie relève le fait qu'il y a beaucoup de garages libres et qui ne sont pas occupés et donc les propriétaires occupent une place de parc à l'extérieur ?? Mme Nicole Magnin relève le fait des 8000 fr payés par les propriétaires. Elle relève également qu'elle n'a jamais eu de retour sur l'étude envoyée par la Commune en 2015 au sujet des places de parc. M. Delasoie propose de créer un « funiculaire » pour que les gens du village puissent parquer sur la place de parc près du canal et ainsi amener leur courses par ce biais ??

En septembre, Laetitia, Fabienne et Christophe ont organisé le **Rallye dans les Follatères**. Il avait été prévu initialement le dimanche 18 septembre et plus de 70 personnes s'étaient inscrites !!!! Malheureusement le temps pluvieux de ce jour-là nous a contraint de repousser cette manifestation au dimanche suivant, le 25 septembre. Ainsi, plus de 25 personnes ont pris le départ du rallye. Après un petit déjeuner chez Laetitia, les groupes ont pu s'élancer à l'assaut des follatères et ont apprécié les différents jeux, questions et énigmes prévus tout au long du chemin. L'arrivée à la Pierre à Grosse fut suivie d'un apéro et d'une grillade très appréciés par les personnes présentes. Ce fut une magnifique journée très sympathique.

En novembre, grâce au dévouement de Nicole Magnin, nous avons pu créer des **ateliers bricolage** durant 3 samedis après-midi. Nous étions une dizaine de personnes et s'est vraiment dans la joie et la bonne humeur que nous nous retrouvions pour partager ces instants de convivialité et de créativité. Le résultat est plutôt réussi car nous avons confectionné une vingtaine de mandalas qui décoorent encore le village aujourd'hui. Je voudrai dire un grand merci à toutes les participantes notamment à Raymonde, Liliane, Marie-Thérèse, Romaine, Béatriz, Corinne, Anny, Leyla et bien sûr Nicole qui ont « OFFERT » au village une partie de leur création. Comme convenu avec Nicole, l'atelier bricolage sera reconduit pour cette année 2017 et nous vous donnerons de plus amples informations à la rentrée scolaire 2017/2018.

PV de l'Assemblée générale du 21.03.2017

En décembre : Nous avons organisés les traditionnelles **veillées de l'avent**

Toutes les veillées ont rapporté un vif succès ! Cette année, nous avons eu beaucoup de nouvelles personnes et nous tenons à remercier également les habitants de la plaine à être de plus en plus nombreux à participer à cette manifestation.

La venue du Père Noël (Gérard Yanopoulos) le mercredi 21 décembre lors de la veillée de l'Ecole a été accueilli par près de 110 enfants ! Je profite de remercier ici Mme Yannick Bottini pour le temps qu'elle a mis à disposition des Amis Bransonnards pour la confection des 120 sachets prévus pour les enfants (à chacun sa mandarine, ses chocolats, ses cacahuètes, etc.) ! Merci également à Ludo qui a photographié chaque enfant avec le père Noël. Les photos ont été mises sur une clé USB et transmises aussitôt à Dominique Delasoie qui les a projetés dès le lendemain sur la façade de sa maison. Nous tenons à le remercier bien sincèrement pour sa précieuse collaboration.

Laetitia a ensuite fait parvenir aux enfants des écoles un petit mot pour les parents qui désiraient obtenir leur photo : les photos sont toujours accessibles sur notre site internet : **www.amisbranson.ch/calendrier 2016** et il suffit de noter le mot de passe pour pouvoir y accéder : ***bonneannee2017***.

Comme chaque année, notre comité s'engage pour les autres associations du village et c'est toujours avec grand plaisir qu'une partie de notre comité a travaillé au bar des vétérans du FC FULLY le samedi 4 février dernier lors de la traditionnelle **Saint-Ours**.

Je termine ce rapport en espérant que cette année sera riche en événements positifs pour notre beau village de Branson.

Carole passe la parole à Mme Fabienne Droz pour le rapport de la caissière.

4. RAPPORT DE LA CAISSIERE AU 28.02.2017

Mme Fabienne Droz, caissière, prend la parole et informe l'assemblée :

Durant cet exercice allant du 1er mars 2016 au 28 février 2017, nous avons enregistré des rentrées de cotisations pour un montant de CHF 4947.90 soit 82 ménages que nous remercions chaleureusement.

Les frais pour les manifestations se divisent de la manière suivante :

Assemblée générale 2016 : CHF 1'635.50

Fête de l'école : CHF 1'208.85

Rallye des Follatères : CHF 390

Calendrier de l'Avent : CHF 578.60

Les frais de fonctionnement s'élèvent à CHF 1'190.08, contre CHF 1'288.65 l'année précédente. Ceux-ci comprennent les frais d'assurances, de bureau et d'administration, de publicité et relations publiques ainsi que les frais inhérents à la tenue du compte postal.

Ces opérations enregistrées, nous clôturons notre exercice par un déficit de CHF 55.13 qui ramène le capital de notre association à CHF 8674.92

PV de l'Assemblée générale du 21.03.2017

Mme Fabienne Droz passe la parole à Madame Yannick Bottini et Monsieur Pierre Maréchal pour la lecture du rapport des vérificateurs.

Les vérificateurs recommandent d'approuver les comptes tels qu'ils sont soumis et d'en donner la décharge au comité.

5. Démissions et nominations

Il n'y a aucune démission ni nomination au sein de notre comité cette année.

6. Programme

- Le vendredi 19 mai 2017 : **FETE DES VOISINS**
- Le vendredi 16 juin dès 16heures : **LA FETE DE L'ÉTÉ**

De 16h à 18h : occupations pour les enfants (divers jeux – zumba)

Dès 18h00, nous organisons une soirée pour marquer la fin de l'année scolaire et le début de l'été pour tous les habitants du village. Au programme, apéro, repas canadien, disco-karaoké, animée par Ludo et zumba par Carole

- **Le dimanche 17 ou 24 septembre (selon météo) :**

- **2^{ème} rallye dans les Follatères** A l'arrivée, un apéro vous sera servi et nous partagerons tous ensemble le pic-nic tiré du sac. Vous recevrez de plus amples renseignements et un bulletin d'inscription au début de la prochaine année scolaire, en août prochain **ou autre manifestation ????** Avez-vous des idées (loto, match de cartes, utilisation de la place de parc près du jardin de jeux vers le canal ? location des Foll'terres ??) L'appel est lancé....

- En septembre-octobre : préparation des **ateliers bricolage avec Nicole**, soirée d'informations ? Fixer les dates des ateliers, envois des tous-ménages, etc.
- En décembre, les traditionnelles **veillées de l'Avent**.

7. Discussion et divers :

- Manifestation de septembre. Nicole Magnin suggère de pouvoir mettre les idées sur le site. Christophe s'en occupe.
- Dominique Delasoie nous indique que le chemin des guérites sera renommée : chemin de la Petite Arvine. Il est en train de fabriquer une pergola où des chaises, tables et une bibliothèque seront ouvertes à tous (derrière la maison de Gérard Roduit).
- Carole parle des boîtes à échange de Martigny. La commune a le projet de mettre ses boîtes dans toute la commune, selon Mme Volken.
- Raymonde Bürcher voudrait que la commune remette le banc aux Chantons.
- Nicole Magnin voudrait que la commune vienne plus souvent pour l'entretien des routes.
- Selon Raymonde Bürcher, le jardinier de la commune, M. Jean-Marc Michellod, a proposé de lui donner des idées pour décorer le village. Il est ouvert aux suggestions. Les personnes intéressées peuvent prendre directement contact avec lui. Dominique Delasoie propose de créer une commission pour avoir des fleurs à ½ prix ?

PV de l'Assemblée générale du 21.03.2017

- Marianne Maréchal aimerait remercier les enfants des écoles pour les décorations des portes à Noël.

Etant donné que plus personne ne prend la parole, la séance est levée à 20h52 suivie de l'apéro.

Fully, le 21 mars 2017

La Présidente,

Carole Victor

La vice-présidente

Laetitia Lovey